

Règlement du jeu « *Jeu-Concours 75 ans Klipsch* »

Article 1 – Société organisatrice

Klipsch Group Europe-France, Société à responsabilité limitée au capital de 6.400€ dont le siège social est situé 10 rue de Penthièvre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 320 461 007 organise, du 09 mars 2021 au 31 août 2021 inclus, un jeu (ci-après le « Jeu ») avec obligation d'achat intitulé «*Jeu-Concours 75 ans Klipsch*».

La société Klipsch Group Europe-France sera, ci-après dénommée la « Société organisatrice ».

Article 2 – Conditions relatives aux participants

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (hors DOM TOM), à l'exception des membres du personnel de la Société organisatrice (et de son réseau de magasins en France Métropolitaine (ci-après « Magasins ») et/ou des membres de leur famille en lien directe, ainsi que toute personne ayant participé directement ou indirectement à la réalisation ou à la gestion du Jeu et/ou les membres de leur famille en lien directe.

Il est nécessaire de disposer d'un accès à internet et d'une adresse électronique valable.

Article 3 – Conditions de participation au Jeu

La participation à ce concours est soumise à une obligation d'achat. Le concours est ouvert à toute personne physique ayant acheté un produit du catalogue produit de la marque KLIPSCH (hors custom installation) entre le 09 mars 2021 et le 31 août 2021 inclus auprès d'un revendeur Klipsch situé en France Métropolitaine.

La liste des produits permettant de participer au concours est annexée au règlement.

La participation à ce Jeu est strictement personnelle et nominative et elle entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Elle est limitée à une inscription par foyer et il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer fiscal (même nom, même adresse).

Les participants qui auront effectué un achat se verront remettre en magasin leur facture sur laquelle figurera les références du produits qu'ils ont acheté.

La participation au Jeu peut se faire durant toute la période de validité de l'opération, soit du 09 mars 2021 au 31 août 2021 inclus, sur le site internet Klipsch.com : <https://fr.klipsch.com>.

Le participant devra compléter les coordonnées suivantes :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Code postal
- Email
- Téléphone portable
- Nom du produit
- Numéro de série du produit
- Magasin où le produit a été acheté
- Télécharger la facture
- Case à cocher si le participant souhaite recevoir les offres commerciales de la part de Klipsch
- Case à cocher pour confirmer la prise de connaissance du règlement et l'accepter

Les informations et coordonnées fournies par les participants doivent être claires, sincères et correspondre aux informations indiquées sur les factures.

Par ailleurs, toute demande de participation incomplète, non conforme aux conditions exposées dans le présent règlement, comportant des indications fausses, falsifiées ne sera pas prise en compte et sera considérée comme nulle. Il est précisé qu'il n'appartient pas à la Société organisatrice de faire des recherches complémentaires afin de retrouver l'identité du Participant, qui ne recevra alors ni sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

La Société organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale, et/ou électronique des participants, ou bien la loyauté et la sincérité de leur participation. Voire d'engager des poursuites contre eux devant les juridictions compétentes.

La participation se fait exclusivement par internet. A ce titre, toute inscription par téléphone, télécopie, courrier postal ou courrier électronique ne pourra être prise en compte.

Seules seront retenues les participations conformes à l'ensemble des stipulations du présent règlement

Article 4 – Dotation

1 lot : une moto Harley Davidson Low Rider S 2020 Noire customisée, d'une valeur de 19.990€ outre 5.000€ de customisation, soit un lot que l'on peut valoriser à 25.000€ TTC.

La moto n'aura jamais été mise en circulation et ne sera pas immatriculée. La moto aura pu être utilisée à des fins de communication et notamment exposée dans divers points de ventes Klipsch pour les besoins du concours.

Le coût de la carte grise et de l'immatriculation reste à la charge du gagnant.

Ce lot comprend :

Une Harley Davidson Low Rider S 2020 Noire customisée telle que décrite, ci-avant.

Ce lot ne comprend pas :

Le lot ne comprend pas l'assurance de la moto. La moto devra être assurée avant la remise en main propre au gagnant. Le lot ne comprend pas les frais liés à l'établissement de la carte grise et de l'immatriculation qui seront aux frais du gagnant

Klipsch ne donnera aucune garantie au titre de la moto. Les seules garanties seront les garanties constructeurs données par Harley Davidson qui seront transmises au gagnant sans que celui-ci ne puisse engager la responsabilité de Klipsch à quelque titre que ce soit sur ce fondement.

Conditions :

Ce lot n'est ni modifiable, ni cessible, ni échangeable.

La dotation mise en jeu ne comprend que ce qui est indiqué ci-dessus, à l'exclusion de toute autre chose.

Article 5 – Détermination du gagnant

Modalités de tirage au sort :

Le gagnant sera désigné par un tirage au sort parmi l'ensemble des participants ayant dûment satisfaits aux conditions de l'article 3. Le premier participant tiré au sort sera le gagnant du lot émis en jeu.

Le tirage au sort sera effectué par la Société organisatrice sous contrôle de la SCP SIMONIN – LE MAREC – GUERRIER, Huissiers de Justice associés, 54 rue Taitbout, 75009 Paris, dans un délai de 30 jours à l'issue de la période de validité du Jeu.

La Société organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale, et/ou électronique des participants, ou bien la loyauté et la sincérité de leur participation. Voire d'engager des poursuites contre eux devant les juridictions compétentes.

L'identité du gagnant du Jeu sera connue et validée le jour du tirage au sort. Le gagnant sera contacté par la Société organisatrice par email à l'adresse qu'il aura communiquée.

Si le gagnant ne se manifeste pas dans un délai de 10 jours suivant la date d'envoi de cet email, la dotation sera considérée comme perdue pour le gagnant. Elle sera alors attribuée à un autre Participant désigné par tirage au sort.

Les Participants qui auront procédé au retour des produits de la marque KLIPSCH utilisés pour participer au concours avant la date d'expiration du concours seront exclus du tirage au sort.

Mécanique du tirage au sort :

- Le lot : un (1) gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des participants au Jeu.

Précisions relatives au lot :

Il ne pourra être attribué aucune contre-valeur pécuniaire, en échanges des lots gagnés, ou un quelconque remboursement partiel ou total.

Les participants sont informés que la vente ou l'échange des lots sont strictement interdits.

La Société organisatrice se réserve le droit de les remplacer par des lots de nature et de valeurs équivalentes si les circonstances l'exigent (en cas de force majeure notamment).

Le lot est nominatif et ne peut être cédé à des tiers.

Remise du lot :

La Société organisatrice se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant et de procéder à toutes autres vérifications nécessaires avant l'envoi du lot.

Le gagnant devra se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'il ne répond pas aux critères du présent règlement, le lot ne sera pas attribué

Acheminement du lot :

Le lot sera remis dans le cadre d'une soirée 75 ans Klipsch qui aura lieu en septembre 2021. (sauf circonstances particulières empêchant cette soirée d'avoir lieu).

Dans ce cas, la Société organisatrice se rapprochera du gagnant afin de l'informer des conditions de remise du lot.

Le Lot sera remis à l'adresse suivante KUST PLAYER - showroom Klipsch, 160 chaussée Jules César, 95130 PLESSIS-BOUCHARD

La Société organisatrice se réserve la possibilité de modifier ce lieu de remise étant toutefois précisé que le lot sera nécessairement remis en France Métropolitaine au gagnant.

Article 6 – Dépôt

Le présent règlement est librement consultable dans son intégralité sur le site Internet <https://fr.klipsch.com>.

Le règlement est déposé à l'étude SCP SIMONIN – LE MAREC – GUERRIER, située 54, rue Taitbout 75009 PARIS

Par ailleurs, le règlement peut être adressé à titre gratuit à toute personne en faisant la demande écrite à la société Klipsch, 82 allée Galilée 38330 Montbonnot (timbre remboursé sur demande au tarif lettre verte en vigueur – un remboursement par foyer, même nom, même adresse).

La Société organisatrice garde la possibilité de modifier ce règlement à tout moment à condition d'en informer les participants par le dépôt d'un avenant modificatif auprès de la SCP SIMONIN – LE MAREC – GUERRIER. En cas de contradiction entre différentes versions du présent règlement, la version faisant foi sera celle qui aura été affichée sur le site internet <https://fr.klipsch.com> et déposée chez l'huissier de justice.

Acceptation du règlement : La participation au Jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de la dotation prévu à l'article 4 ci-dessus.

Article 7 – Traitement des données personnelles

Les informations à caractère personnel, et notamment celles à caractère nominatif communiquées par les participants sont traitées conformément à la loi n°78-17 informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 relative à la protection des données personnelles.

Conformément à la loi n°78-17 informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 relative à la protection des données personnelles, les participants peuvent s'opposer au traitement de leurs données et disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse suivante :

Klipsch
82 allée Galilée
38330 Montbonnot

Les données collectées sont obligatoires pour participer au Jeu. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin du Jeu sont réputées avoir renoncé à leur participation.

Les participants, en complétant le formulaire et en cochant la case obligatoire « *J'accepte le règlement* », acceptent, sous réserve de l'exercice de leur droit d'opposition dans les conditions définies ci-après, que les données collectées et que leur mise à jour éventuelle soient communiquées à la Société organisatrice.

Sauf avis contraire, les données à caractère personnel qui sont communiquées dans le cadre de la participation au présent Jeu seront informatisées.

Le responsable du fichier est la Société organisatrice dont les coordonnées sont précisées ci-dessus. La finalité du traitement de ces données est l'organisation du Jeu tel qu'il est détaillé dans le Règlement. Les destinataires de ces données sont les personnes habilitées au sein de la Société organisatrice. Un tiers pourra être destinataire de ces données si son intervention est nécessaire. (avocat, huissier, notaire, expert, etc...)

Le gagnant autorise gracieusement la Société organisatrice à utiliser leur nom et leur prénom, pour les besoins de la communication faite autour du Jeu uniquement.

La Société organisatrice pourra également être amenée à réutiliser ces données aux fins notamment d'envoi par courrier postal ou électronique d'informations commerciales avec le consentement express de la personne. Si les participants souhaitent recevoir de tels messages, ils devront cocher la case prévue à cet effet lors de son inscription sur le site <https://fr.klipsch.com> ou en magasin. À tout moment, les participants pourront faire valoir leurs droits sur le fondement de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 relative à la protection des données personnelles.

Ces données seront conservées durant 3 ans à compter de la fin des relations contractuelles.

Article 8 - Limites de responsabilité

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

En conséquence, la Société organisatrice ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- du contenu des services consultés sur le Site et, de manière générale, de toutes informations et/ou données diffusées sur les services consultés sur le Site,
- de la transmission et/ou de la réception de toutes données et/ou informations sur Internet,
- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement /fonctionnement du jeu,
- de la défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication,

- de perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée,
- des problèmes d'acheminement,
- du fonctionnement de tout logiciel,
- des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique,
- de tout dommage causé à l'ordinateur d'un joueur,
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au jeu ou ayant endommagé le système du joueur.

Il est précisé que la Société organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du jeu, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site de la Société organisatrice.

Il appartient à tout joueur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

La responsabilité de Société organisatrice ne saurait être encourue, d'une façon générale, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté.

La Société organisatrice se réserve, dans tous les cas, la possibilité de modifier toute date et/ou heure annoncée, avec effet dès l'annonce de cette information en ligne sur la page.

Tout évènement fera l'objet d'informations préalables par tout moyen approprié.

Toute modification des termes et conditions du présent règlement fera l'objet d'un avenant déposé sur le site <https://fr.klipsch.com>, dépositaire du règlement et sera porté à la connaissance des participants dans les mêmes conditions décrites à l'article 6 ci-dessus.

La Société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la durée de jouissance du lot attribué et/ou de son utilisation.

Article 9 - Droit de propriété intellectuelle :

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu, le présent règlement compris, sont strictement interdites. Toutes les marques, logos, textes, images, vidéos et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Article 10 - Loi applicable et juridiction

Le présent Jeu ainsi que le présent règlement sont soumis à la loi Française. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée par la Société organisatrice. Tout litige né à l'occasion du présent jeu sera soumis aux tribunaux compétents de Paris, nonobstant appel en garantie ou pluralité des défendeurs, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé par requête.

Si une ou plusieurs(s) stipulation(s) du présent Règlement étaient déclarées nulles et/ou non applicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Toute réclamation doit faire l'objet d'une demande écrite exclusivement, adressée par courrier postal à l'adresse suivante :

Klipsch
Service Marketing
82 allée Galilée
38330 Montbonnot

Extrait de règlement

Klipsch Group Europe-France, Société à responsabilité limitée au capital de 6.400€ dont le siège social est situé 10 rue de Penthièvre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 320 461 007, organise, du 09 mars 2021 au 31 août 2021 inclus, un jeu (ci-après le « Jeu ») avec obligation d'achat intitulé «*Jeu-Concours 75 ans Klipsch*», durant les heures d'ouvertures de l'ensemble des Magasins participants en France Métropolitaine (hors DOM-TOM) et sur <https://fr.klipsch.com>.

Lot mis en jeu :

- 1 lot : une (1) Harley Davidson Low Rider S 2020 Noire, valeur 19.990€ + 5.000€ de customisation, soit un lot que l'on peut valoriser à 24.990 € TTC

Règlement déposé auprès de la SCP SIMONIN – LE MAREC – GUERRIER, huissiers de justice, sur <https://fr.klipsch.com> et/ou dans les Magasins participants. Il sera adressé gratuitement sur demande écrite à la société Klipsch 82 allée Galilée, 38330 Montbonnot (timbre remboursé au tarif lent en vigueur sur demande conjointe).

Conformément à la loi °78-17 informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse de la société KLIPSCH indiquée ci-dessus.

Annexe n°1: Liste des références de produits Klipsch permettant la participation au concours

Reference	Model	Coloris
ENCEINTES HERITAGE		
1066446	Klipschorn AK6	Natural Cherry
1066444	Klipschorn AK6	Satin Black Ash
1066445	Klipschorn AK6	American Walnut
1067090	La Scala AL5	Natural Cherry
1067089	La Scala AL5	Satin Black Ash
1067091	La Scala AL5	American Walnut
1067377	Cornwall IV	Black Ash
1067383	Cornwall IV	American Walnut
1067382	Cornwall IV	Natural Cherry
1069085	Forte IV	Black Ash
1069160	Forte IV	Natural Cherry
1069161	Forte IV	American Walnut
1069162	Forte IV	Distressed Oak
1068151	Heresy IV	Black Ash
1068153	Heresy IV	American Walnut
1068152	Heresy IV	Natural Cherry
1068358	Heresy IV	Distressed Oak
REFERENCE III		
1064559	RF-7 III	Black
1064560	RF-7 III	Natural Cherry
1065048	RF-7 III	Walnut
1064562	RC-64 III	Black
1064561	RC-64 III	Natural Cherry
1065137	RC-64 III	Walnut
REFERENCE PREMIERE - EBONY		
1065792	RP-8060FA	Ebony
1065795	RP-8000F	Ebony
1065798	RP-6000F	Ebony
1065801	RP-5000F	Ebony
1065917	RP-4000F	Ebony
1065804	RP-600M	Ebony
1065807	RP-500M	Ebony
1065931	RP-400M	Ebony
1065810	RP-504C	Ebony
1065813	RP-404C	Ebony
1065816	RP-600C	Ebony
1065819	RP-500C	Ebony
1065935	RP-400C	Ebony
1065822	RP-502S	Ebony
1065826	RP-402S	Ebony
1066507	RP-500SA	Ebony
REFERENCE PREMIERE - WALNUT		
1065793	RP-8060FA	Walnut
1065796	RP-8000F	Walnut
1065799	RP-6000F	Walnut
1065802	RP-5000F	Walnut

1065805	RP-600M	Walnut
1065808	RP-500M	Walnut
1065811	RP-504C	Walnut
1065814	RP-404C	Walnut
1065817	RP-600C	Walnut
1065820	RP-500C	Walnut
1065824	RP-502S	Walnut
1065827	RP-402S	Walnut
1066508	RP-500SA	Walnut
REFERENCE BASE		
1066236	R-625-FA	Black
1066228	R-820-F	Black
1066230	R-610-F	Black
1066234	R-51-M	Black
1066233	R-41-M	Black
1066231	R-52-C	Black
1066232	R-34-C	Black
1066235	R-41-SA	Black
REFERENCE THEATER PACK		
1064662	Reference Theater Pack 5.0 CE	Black
PRO MEDIA		
1064066	ProMedia 2.1 BT EU	Black
CAISSONS DE BASSES		
1067309	SPL-150 EUA	Black
1065967	SPL-120 CE	Black
1065965	SPL-100 CE	Black
1065960	R-120SW EAU	Black
1065958	R-100SW EAU	Black
1063512	R-8SW CE	Black
1060930	R-12SW	Black
1060942	R-115SW	Black
1060941	R-112SW	Black
1060929	R-10SW	Black
REFERENCE – ENCEINTES ACTIVES		
1066255	R-51PM EUA	Black
1066253	R-41PM EU	Black
BARRES DE SON		
1067537	CINEMA 1200 SOUND BAR EUA	Black
1067540	CINEMA 800 SOUND BAR EUA	Black
1068778	CINEMA 600 SOUND BAR EUA	Black
1068775	CINEMA 400 SOUND BAR EUA	Black
1067531	Surround 3 EUA	Black
ENCEINTES BLUETOOTH		
1063288	The Sixes EUA (Bluetooth)	Walnut
1068026	The Fives (Bluetooth)	Matte Black
1067563	The Fives (Bluetooth)	Walnut
1067608	The Three II (Bluetooth)	Walnut
1067558	The Three II (Bluetooth)	Matte Black
1067555	The One II EUA (Bluetooth)	Walnut
1067552	The One II EUA (Bluetooth)	Matte Black

1067913	Heritage Groove EUA (Bluetooth)	Walnut
1067916	Heritage Groove EUA (Bluetooth)	Matte Black
CASQUES		
1069155	T5 II TWS ANC MCLAREN	Black
1069154	T5 TWS SPORT MCLAREN	Black
1069030	T5 II TRUE WIRELESS ANC	Gun Metal
1069031	T5 II TRUE WIRELESS ANC	Silver
1069027	T5 II TRUE WIRELESS SPORT	Black
1069028	T5 II TRUE WIRELESS SPORT	Gray
1069025	T5 II TRUE WIRELESS	Gun Metal
1069026	T5 II TRUE WIRELESS	Silver
1067635	T5M Wired	Black
1064324	Heritage HP-3	Ebony
1064323	Heritage HP-3	Walnut
1063038	Heritage HP-3	Oak
AUTRES		
1060679	RP 280F	Black
1060672	R-28F	Black
1060673	R-26F	Black
1060691	RP-440C	Black
1060685	RP-160M	Black
1011850	RB-81 II	Black
1011852	RB-61 II	Black
1011843	RF-82 II BLACK	Black
1011863	RC-62 II BLACK	Black
1060681	RP 260F	Black